**Lexique des termes utilisés en pédagogie coopérative**

Lexique enrichi du « GLOSSAIRE » de Jean-Claude COLSON et Pratiques de la Coopérative  -

<https://www.icem34.fr/ressources/affichage-d-article/170-lexique-des-termes-utilises-en-pedagogie-cooperative>

Aix-en-Provence  - Février 2001 - [*http://tfpiprovence.free.fr/ceintures*](http://tfpiprovence.free.fr/ceintures)

|  |  |
| --- | --- |
| ***Boîte à questions*** | Dans certaines classes existe une boîte à questions à partir de laquelle on peut organiser un échange, une discussion. "Pourquoi les dinosaures ont-ils disparu ?" ou "Comment naissent les bébés ?".  Ce moment peut s'appeler aussi "Je voudrais savoir", où les croyances, les convictions individuelles sont confrontées à celles des autres sans intervention, pesante et bien souvent inutile, de l'adulte. C'est un lieu et un moment où l'enfant va exprimer ses propres représentations et pouvoir avancer dans son questionnement. |
| ***Ceintures*** | Les ceintures symbolisent des niveaux de maîtrise. Comme au judo, leur graduation est matérialisée par des couleurs (Rose, blanc, jaune, orange, vert, bleu, marron, noir). Un élève choisit de s’élever à la ceinture supérieure, soit en passant les brevets correspondants (ceintures disciplinaires), soit en le proposant au conseil (ceintures de comportement). Il existe différentes ceintures. Des ceintures peuvent conférer des droits et des obligations. Ainsi, une ceinture verte en écriture peut être secrétaire de séance et une ceinture bleue en comportement se déplacer dans l’école. Une fois obtenue, une ceinture de comportement ne peut plus être enlevée. Seul un retrait temporaire est possible. Un grand en ceinture se doit d’être un exemple pour les plus petits, notamment en acceptant de l’aider si nécessaire. Inversement, les petits peuvent solliciter les grands en cas de difficulté et sont toujours prioritaires lorsqu’il faut faire des choix ou donner son avis.  Les résultats sont inscrits sur un tableau affiché au mur, visible par tous. Ne sont inscrites que les réussites, pas les échecs. Chacun sait ainsi où il en est et à qui il peut demander de l'aide. Ces ceintures, données par le maître, sont annoncées au [*Conseil*](http://tfpiprovence.free.fr/#conseil) |
| ***Choix de textes*** | Régulièrement, la lecture des [*textes libres*](http://tfpiprovence.free.fr/#textes) se déroule devant la classe. Structuré par des rôles (président de séance, secrétaire,…), chaque auteur lit son texte et répond aux questions des autres. Selon des modalités variables d'une classe à une autre, un texte est choisi puis mis au point (toilettage, chasse aux mots)  par la classe ou un petit groupe avant de paraître dans le [*Journal*](http://tfpiprovence.free.fr/#journal) et/ou envoyé aux [*correspondants*](http://tfpiprovence.free.fr/#corres), après accord de l'auteur. |
| ***Conseil de coopérative*** | Le conseil de coopérative se réunit périodiquement. C’est la clé de voute de la classe coopérative. Son but est de réguler les évènements passés et d’organiser ceux à venir. En partie ritualisé par des maitres-mots, il laisse une entière liberté d’expression aux membres de la classe.  Animé par un président et un secrétaire chargé de dresser une trace écrite des décisions prises, il est guidé par différentes étapes :    la prise de température de la classe,    les décisions du dernier conseil,    les propositions,    les examens et brevets,    les critiques,    les félicitations et remerciements,    la relecture des décisions. |
| ***Correspon-dance scolaire*** | Chaque élève correspond avec un ou plusieurs enfants. La classe lui permet collectivement et individuellement de communiquer librement. Cette forme de texte libre appartient totalement à l’auteur et n’est pas forcément soumise à relecture d’un tiers.  La correspondance peut donner naissance à divers projets de rapprochements dans lesquels les élèves sont entièrement acteurs. |
| ***Equipe*** | Les enfants font partie d’une équipe de travail. Celle-ci est la principale cellule de coopération. Ainsi, pour un travail précis, un enfant peut rapidement bénéficier d’une aide apportée par son référent ou un équipier. En échange, il se met à disposition d’aides éventuelles demandées. Ces équipes sont animées par un référent. |
| ***Fichier*** | Lors des moments de travail personnel, les élèves travaillent, à leur rythme, sur des fichiers de tous niveaux selon leurs capacités (voir ceintures) : mathématique, français, orthographe, opérations, technologie, lecture,… Certains de ces fichiers sont fournis par les P.E.M.F. mais aussi par PIDAPI. |
| ***Journal scolaire*** | De classe ou d’école, le journal scolaire est un périodique réalisé entièrement par les enfants. L’équipe de rédaction est nommée par le conseil au travers des métiers. Les articles peuvent être issus de textes libres d’enfants, peuvent être le fruit de leurs recherches… Ils sont retravaillés par la classe avant publication. Le journal scolaire est diffusé à l’extérieur de la classe socialisant ainsi les écrits. |
| ***Loi*** | On réserve le mot loi : - A ce qui fait le fond de notre humanité, à savoir, les interdits majeurs, interdit du meurtre, de l'inceste, de la violence, du parasitage  - A ce qui fonde les relations dans la classe et qui n'est pas négociable  - A ce qui fonde aussi la distance entre le maître et les élèves  L'inter-dire de la loi est la condition de l'émergence de la parole.  En classe, cette loi s'exprime par  - On ne fait pas mal  - On ne se moque pas  - On écoute celui qui parle |
| ***Maîtres – mots et rituel*** | Les différentes séquences de la journée sont ritualisées : ce qui donne du sens, une référence commune, des repères pour ce que l'on dit, ce que l'on fait. Ils tendent à constituer l’habitus démocratique de la classe. Exemple : "*Le conseil est ouvert*" dit le président. Ce qui signifie qu'on fait silence, qu'on écoute, qu'on attend son tour pour prendre la parole. Celui qui enfreint ces règles est déclaré "gêneur" et encourt une sanction. |
| ***Marché de classe*** | Périodiquement, la classe organise son marché au cours duquel les élèves vendent et achètent en monnaie intérieure des objets personnels. Ce sont les élèves qui fixent les lois de l’offre et de la demande.  Quelques précautions : objets de faible valeur pour les parents, possibilité pour chacun de pouvoir mettre en vente des objets. |
| ***Message clair*** | Un message clair est une petite formulation verbale entre deux personnes en conflit. De manière précise, ce message clair s’énonce ainsi :  1 - « Ce que tu m’as fait m’a fait souffrir et je vais te faire un message clair. »  2 – « Quand tu … » La victime explique ce qui s’est passé.  3 – « Ça m’a … » Elle exprime avec des mots les émotions qu’elle a ressenties.  4 – « Est-ce que tu as compris ? ».  Ces messages clairs se déroulent sans la présence de l’adulte et peuvent se faire pendant les récréations ou lors des moments de classe, dans le couloir. Environ ¾ des conflits peuvent être résolus à travers ces messages clairs. |
| ***Métiers*** | Responsabilités attribuées à un ou plusieurs élèves par le conseil de coopérative, elles  sont indiquées par ce même conseil sur des fiches de métiers à disposition continue des élèves. Chaque métier correspond à des tâches utiles à la vie de la classe : portier, bibliothécaire, effaceur de tableau,… Un titulaire de métier ne peut être dépossédé de sa responsabilité sans l’avis du conseil. Personne d’autre dans la classe ne peut réaliser les tâches à sa place sauf avec son accord.  Inversement, le conseil peut décider d’une suspension temporaire ou définitive de l’attribution de cette responsabilité. A travers son métier, l'élève s'inscrit en tant que personne dans la classe : il devient une maille essentielle de la chaine collective. |
| ***Monnaie intérieure*** | La monnaie intérieure est une vraie monnaie dont la validité se limite à la classe. Le tissou est par exemple l’unité de monnaie intérieure. Il peut être quantifié en décitissous, décatissous… Cette monnaie est source d’échanges dans la classe. Ainsi, sont rémunérés les efforts fournis, les « comportements aidant » selon une échelle réfléchie par le conseil de coopérative. A l’inverse et suite à une infraction aux règles de vie, des amendes peuvent être prononcées par le maitre ou le conseil, toujours suivant une grille de référence. Ces paiements sont tarifés et tiennent compte des compétences de chacun ainsi que des progrès scolaires plus que de la quantité du travail. Achats et ventes d’objets sont aussi sources « d’échanges financiers », entre autres lors du marché de classe. |
| ***Plan de travail*** | Document à partir duquel élève et enseignant contractualisent un parcours d’apprentissages résultant de la combinaison entre les choix de l’élève, ses capacités, les ressources de la classe, les obligations scolaires définies par l’enseignant.  Rempli toutes les semaines, il permet aux enfants de choisir d’entrer dans des activités souhaitées et correspondant à leurs aptitudes, de ne pas attendre sans rien faire que les copains aient terminé leur travail, de planifier le travail à réaliser.  En fin de semaine, un bilan est effectué avec l’enseignant ; il détermine en partie le plan de travail suivant. |
| ***Prise detempérature*** | Surtout en fin de journée mais également à quelques autres moments, le président « prend la température » de la satisfaction de la classe. Pour cela, il soumet une question de la forme : « que pensez vous de… ?» Les élèves satisfaits ouvrent une main telle un soleil, ceux moins satisfaits ferment le poing tel un nuage et les autres insatisfaits montrent une main baissée signe de pluie. Une prise de température est silencieuse mais peu donner lieu à quelques réactions, explications et échanges. |
| ***« Quoi de neuf ? »*** | Rencontre quotidienne qui permet aux élèves le souhaitant de communiquer avec l’ensemble du groupe sur un sujet de leur choix. Les enfants témoignent d’un événement, présentent un objet, expliquent une information, … Un « quoi de neuf » est animé par un président et par un secrétaire de séance. L’élève orateur intervient puis laisse la place aux éventuelles questions. Une règle principale de ce temps est de ne pas se moquer de l’intervention d’un autre élève. |
| ***Référent d’équipe*** | Responsable d’une petite équipe de travail, cet élève en est le garant auprès du groupe – classe. Une fois les consignes données par le maître, il facilite le travail de chacun, en gérant les éventuels problèmes qui se présentent au groupe et/ou soutient les élèves en difficulté.  Il est généralement la charnière entre les élèves et le maître, le tout, à la mesure de ses possibilités. |
| ***Règles de vie*** | Les règles de vie régissent les interactions de la classe. Elles sont établies par et pour les élèves lors du conseil de coopérative à partir du suffrage des membres présents. Ces règles organisent le détail des relations et des conditions de travail. Exemple: « on n'est pas plus de 4 à la bibliothèque. »  Ces règles sont circonstancielles et contingentes. Contrairement à la Loi, elles sont négociables même si l'adulte conserve un droit de veto.  Une règle de vie non respectée entraîne une amende ou un acte précis de réparation. |
| ***Sanctions*** | Si, dans la classe coopérative, les punitions disparaissent petit à petit, la notion de sanction demeure logiquement : il ne peut y avoir de règles de vie communes sans sanctions. Le Conseil décide des règles de vie et des sanctions.  Ces sanctions peuvent se traduire par :  - un avertissement  - une exclusion temporaire d'une activité  - une amende par la monnaie intérieure - la réparation d'un préjudice subi, quand cela est possible  - une ceinture dorée : isolement d'un élève en difficulté passagère, mais jamais en dehors du lieu classe. La sanction permet à l'élève de connaître les limites, de s'y buter, mais aussi de pouvoir être réintroduit dans la communauté de la classe. |
| ***sortie enquête*** | La sortie-enquête est préparée :  Qu'est-ce qu'on va voir ? Quel matériel emporter ? Quelles questions poser et se poser ?  Puis désignation des différents responsables, rappel des exigences de comportement et des règles de sécurité.  Au retour, rédaction : réponses aux questions, complément d'information et confection d'un album.  Investissement individuel et collectif très important jusqu'à l'œuvre achevée, dans des délais les plus brefs possibles, puis communiqués à d'autres |
| ***Texte Libre*** | Les élèves ont constamment la possibilité de rédiger des textes libres qu’ils déposent dans une « boîte à textes ». Régulièrement, ils sont lus à l’ensemble de la classe puis notés par les élèves et le maître. Le ou les textes ainsi choisis sont alors travaillés par l’ensemble de la classe, ou individuellement, avec l’aide du maître, de manière à en optimiser la qualité en vue de leur diffusion à l’extérieur de la classe. L’auteur reste toujours maître de son texte et des éventuelles modifications qu’il est susceptible de recevoir. |